



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 42644

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de la périodicité du versement des pensions de retraite complémentaire. Il s'avère que nombre de retraites complémentaires sont payées trimestriellement, ce qui ne permet pas aux retraités de bénéficier de rentrées d'argent identiques d'un mois à l'autre. En conséquence, il lui demande dans quelle mesure il est possible de modifier la date de paiement de ces pensions en mettant en place un versement mensuel.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42644

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2000, page 1395